



Réserve naturelle nationale Mont Grand Matoury

Ce projet coordonné par la mission RNF-Guyane bénéficie du soutien des fonds Européens du programme LEADER porté par le Gal de l'Est et du Bureau d'étude en gestion environnementale SIMA-PECAT Guyane.



Chemin faisant,

dans les Réserves Naturelles
de l'Est Guyanais



Les Réserves Naturelles ont pour mission de **protéger, gérer et faire connaître** un patrimoine naturel reconnu comme exceptionnel en raison de sa richesse, sa diversité ou sa rareté.

La visite de ces sites est donc réglementée et nous vous proposons de découvrir les sentiers accessibles librement et gratuitement au grand public dans ces espaces protégés d'exception.

Chaque Réserve Naturelle est gérée par une équipe dédiée aux missions sur cet espace.

Une Réserve Naturelle Nationale (RNN) est financée par le Ministère de l'environnement tandis qu'une Réserve Naturelle Régionale (RNR) est financée par la Région de tutelle. La Guyane compte 7 Réserves Naturelles dont une Régionale. RNF (Réserves Naturelles de France) est l'association qui fédère les 300 réserves du réseau métropolitain et Outre-mer. La mission RNF Guyane financée par la DEAL Guyane apporte un appui technique et de coordination à l'ensemble des gestionnaires.

Pour plus d'informations :
www.reserves-naturelles.org



Les Réserves Naturelles sont des territoires d'exception.
Les écosystèmes sont fragiles, aidons à les préserver
par une attitude respectueuse.

Chaque Réserve a sa propre réglementation pour plus d'informations renseignez-vous auprès des équipes des Réserves.
Les sentiers présentés dans le livret sont libres d'accès mais **des gestes simples doivent être observés** :

-  respectez la réglementation en vigueur
-  soyez discrets, vous aurez plus de chance d'observer des animaux
-  laissez vos animaux de compagnie à la maison
-  ne sortez pas des chemins balisés
-  ne laissez pas de trace de votre passage (pas de cueillette, pas de déchets...)

Et n'oubliez pas...

- de vous protéger du soleil et des moustiques
- de prendre de l'eau
- les chaussures fermées sont recommandées

Bonne balade !

Les 4 Réserves Naturelles de l'Est Guyanais

La Réserve Naturelle du Mont Grand Matoury

Parcourez une forêt tropicale dans un très bon état de conservation aux portes de la ville au sein de la plus grande Réserve périurbaine.

La Réserve Naturelle de l'île du Grand Connétable

L'îlet, bien loin des côtes, préserve la tranquillité des oiseaux marins. En bateau, venez observer ces colonies uniques en Guyane

La Réserve Naturelle Trésor

Apprenez la botanique et comprenez le rôle des forêts dans le cycle du Carbone et les changements climatiques. 2 sentiers pédagogiques pour s'enrichir de connaissances.

La Réserve Naturelle de Kaw-Roura

Parcourez la 3^{ème} plus grande Réserve à pied, en canoë ou en pirogue. Émerveillez-vous devant la diversité de ses paysages (montagne et plaine) et de sa faune.



« Chemin Faisant dans les Réserves Naturelles de l'Est Guyanais » et découvrez les richesses naturelles qu'elles préservent pour votre plus grand plaisir au gré d'un sentier pédestre, en canoë ou en pirogue.

Une immersion en forêt luxuriante aux portes de l'île de Cayenne. Venez découvrir les sentiers de Lamirande.



Sur le sentier
vous pourrez vous comparer aux contre-forts du Saint Martin jaune et rencontrer quelques Atélopes (petits amphibiens oranges à ventre rose).



Milieux

- forêt drainée, sommitale sur cuirasse latéritique
- forêt à liane
- forêt marécageuse et rivulaire
 - rivières



Sentier inscrit au PDIPR



Onze panneaux d'interprétation ont récemment été installés sur la boucle Cascades des sentiers. Ils vous permettront de mieux comprendre le fonctionnement de cette forêt préservée. Une visite guidée gratuite des sentiers de Lamirande vous est proposée le deuxième dimanche de chaque mois.

À voir

- atélope jaunâtre et dendrobate à tapirer
- groupes de singes, grand tamarois
- cascades de la crique Mancellière
 - point de vue sur l'île de Cayenne

●●○
Moyen

BOUCLE
PAYPAYO



2h30



2,5 km

BOUCLE
CASCADE



3h



2,8 km

GRAND
TOUR



3h30 / 4h



5 km

Rappel : seuls les sentiers sont ouverts au public. **Ne sortez pas de leur tracé.**

La réglementation est rappelée à l'entrée des sentiers.

Prévoir de l'eau, de bonnes chaussures, Les sentiers sont escarpés (pentes et passages les pieds dans l'eau).



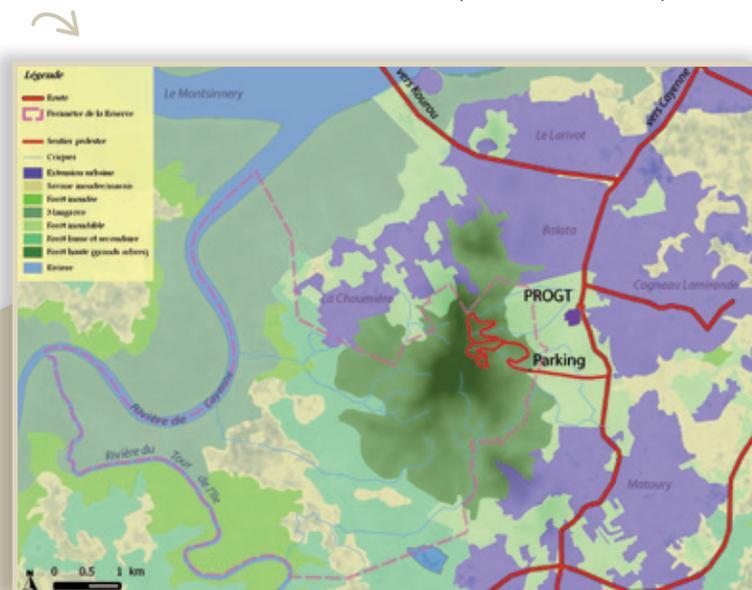
 **Joyau de biodiversité,**
la RN du Mont Grand Matoury, constitue avec ses 2 130 ha la plus grande réserve péri-urbaine de France. Ses 234 mètres d'altitude lui confèrent le titre de plus haut mont du littoral du plateau des Guyanes.



 **Un exemple de cogestion :**
La RN est cogérée par la Mairie de Matoury et par l'Office National des Forêts, depuis sa création en 2006. Bientôt dix ans d'existence pour la plus jeune Réserve de Guyane !!!

Carte d'identité

- Date de création : 2006
- Superficie : 2 130 ha
- Nombre d'agents : 4
- Fromager, Ficus Étrangleur, Jacaranda Copaya, passiflores...
- Manakin tijé, Paypayo, toucans, perroquets, rapaces, Perdrix tinamou...



PASSER LE ROND POINT DU PROGT
EN DIRECTION DE MATOURY, FAITES
ENVIRON 1 KM ET TOURNER SUR LA
DROITE. UN PANNEAU INDIQUE LES
SENTIERS. LE PARKING SE SITUE AU BOUT
DE LA PISTE EN LATÉRITE (1.5KM)



Les sites d'intérêt sur la Montagne de Kaw et accès

Partez à la découverte de la Montagne de Kaw et venez découvrir ses différents sites de balade.



Les chutes Fourgassié, offrent une aire de pique-nique et de baignade, située sur la piste qui mène au village Favard. Renseignez vous au village qui propose des activités.



Sentier Coq-de-roche

Accédez à un site d'observation du Coq de roche (bel oiseau orange) espèce emblématique du Plateau des Guyanes qui apprécie les abris sous roche. Prenez connaissance de son mode de vie. Les aménagements sont conçus pour que votre présence ne les dérange pas. Restez toutefois discrets ! (+ d'infos auprès du GEPOG et de l'ONF)



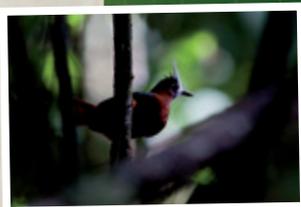
La montagne de Kaw est un site exceptionnel pour sa biodiversité, elle a été un site refuge pour de nombreuses espèces pendant les sécheresses du Pléistocène. Un des sites les plus pluvieux de Guyane (4 à 8 mètres d'eau par an), les eaux qui descendent de la montagne se perdent dans la plaine constituée de savanes humides et criques.

Des sentiers à l'atmosphère inouïable serpentant sur les hauteurs de la montagne de Kaw.



Le Fourmilier manikup

Il n'est pas rare d'apercevoir cet oiseau suivant les fourmis légionnaires pour se nourrir des petits invertébrés qu'elles délogent.



Le Leptodactyle étroit

À défaut de l'observer il est bien souvent entendu, lors de journées humides, chantant un « woup » caractéristique depuis son terrier.

Milieux

- savane humide
- forêt de flat
- forêt marécageuse
- forêt sur pente

À voir

- petite faune et flore de sous-bois
- des sentiers pédagogiques aménagés
- des arbres remarquables

SENTIER
CARBONE



1h30



Facile



1,4 km

SENTIER
BOTANIQUE



2h



Moyen



1,7 km

Préférez vous promener le **matin** ou en **fin d'après midi**. Pratiquez les sentiers avec des **chaussures fermées**. L'**antimoustique** peut-être appréciable par moment. Pour les **visites guidées** mensuelles, renseignez-vous auprès de l'équipe.



 C'est du haut de la montagne de Kaw et jusqu'à l'Orapu que s'étend la réserve. Remarquable par la diversité de ses milieux, elle se compose entre autres de savanes humides incluses, de petites ravines ou encore de forêts sur cuirasse latéritique affleurante.



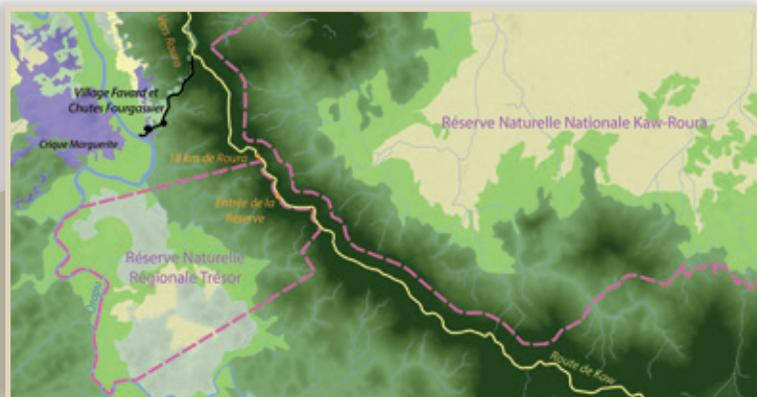
 Cet espace classé depuis 2009 en Réserve Naturelle Régionale, est géré par l'association Réserve Naturelle Trésor, sous tutelle de la Région Guyane. Terrain privé de la Fondation Trésor à ses débuts, il est, depuis fin 2014, propriété du Conservatoire du littoral.

Carte d'identité

- Date de création : 1995 (statut de Réserve Naturelle volontaire) puis 2009 (Réserve Naturelle Régionale)
- Superficie : 2 464 ha
- Nombre d'agents : 4
- Forêt de montagne ou de pente, forêt de plaine, forêt marécageuse et l'ensemble des savanes humides.
- Jaguar, cochon-bois, harpie, tapir, singe, hocco...



SUR LA ROUTE DE KAW,
ENVIRON **18 KM** APRÈS ROURA
(PK 18), UNE PANCARTE SUR
LA **DROITE** INDIQUE LA LIMITE DE
LA RÉSERVE. CONTINUER SUR **1 KM**
ET SE GARER SUR LE PARKING À DROITE,
POINT DE DÉPART DES SENTIERS DE TRÉSOR.





En silence au gré de votre pagaie ou discrètement dans votre pirogue, la rivière de Kaw vous dévoile ses paysages diversifiés.



La savane

humide héberge de nombreuses espèces animales comme le caïman noir, le cabiaï ou encore le célèbre atipa.



Le canal Roy,

creusé à la fin du XVIII^{ème} siècle par les esclaves, permet de relier l'Approuague et la rivière.

À voir

- la forêt en galerie du canal Roy
- les mangroves de l'estuaire
- la forêt immergée
- une avifaune très riche
 - plusieurs espèces de caïmans
 - La Maison de la Réserve



Milieux

- savanes humides
- forêts de terre ferme
- forêts marécageuses
- mangroves

CIRCUIT
RIVIÈRE 2
BRANCHES

●●
Facile



24 km

A/R dégrad

Réglementé
à 40 CV max

CIRCUIT
ESTUAIRE
en pirogue

●●
Facile



80 km

A/R dégrad

Réglementé
à 60 CV max

CIRCUIT
CANAL ROY

●●●
Difficile



28 km

A/R dégrad

Réglementé
à 60 CV max

 Renseignez vous sur les marées et les hauteurs d'eau avant de naviguer. Pensez à prendre de l'eau et protection contre le soleil et la pluie.

Lac Pali

La circulation est interdite sur toute la Réserve de 22h à 6h.



Le lac Pali, alimenté par la crique Gabrielle, est composé de 3 lacs. Au dernier, on peut avoir la chance d'observer les loutres géantes ou les hoazins.

Avant d'arriver au lac, vous traversez une forêt inondée composée de Moutouchi (contreforts caractéristiques) et de Palmiers bêche qui poussent les pieds dans l'eau.



CIRCUIT
LAC PALI



4h



Facile



10 km

A/R dégrad

Restez silencieux pour observer la faune. Accessible entre 6h et 22h.

Suivre les marquages le long du sentier nautique

Renseignez-vous sur les marées et hauteurs d'eau.

Mise à l'eau au dégrad Eskol à 30min de l'entrée de la Réserve (mais possible à Dacca 1h30 de l'entrée de la RN ou à la jonction avec le Mahury).

Montagne Favard

La circulation est interdite sur toute la Réserve de 22h à 6h.



Sentier inscrit au PDIPR



Le Dendrobate à tapir est facilement visible sur le sentier.

La roche gravée (II^e-IV^e s. ap. J.C) fut réalisée par les Arawak et présente de nombreux motifs anthropomorphiques et zoomorphiques comme le serpent.



SENTIER
FAVARD



1h30



Moyen



3 km

A/R dégrad

Entrée du sentier à l'angle du parking au dégrad

Ne rentrez pas dans le cimetière, respectez ce lieu

Gare aux moustiques!




La Réserve Naturelle de Kaw-Roura abrite une grande variété de milieux et de paysages: la forêt de terre ferme surplombe la plaine de Kaw et la plaine Angélique composées de savanes humides, de forêts marécageuses et de mangrove sur le front de mer.

Carte d'identité

- Date de création: 1998
- Superficie: 94 700 ha (3^{ème} plus grande Réserve Naturelle de France)
- Nombre d'agents: 7
- La Maison de la Réserve vous accueille de 9 h30 à 12 h et de 13 h30 à 17 h. Hors vacances: mercredi, vendredi, samedi et dimanche. Pendant les vacances: du mardi au dimanche.



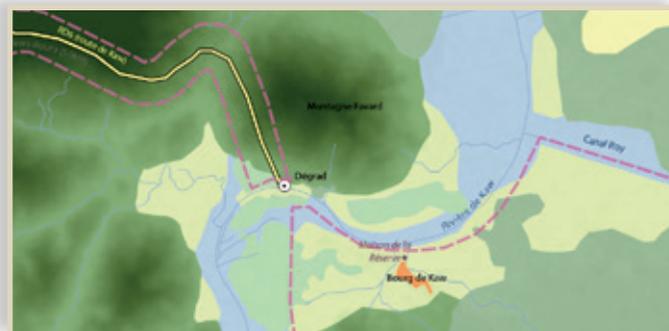
ACCÈS PALI: À LA SORTIE DE ROURA, PRENDRE LA ROUTE DE KAW (RD6) SUR 3 KM PUIS PRENDRE LA DEUXIÈME À GAUCHE SUR 3 KM.




Depuis 2014, le Parc Naturel Régional de Guyane est gestionnaire de la Réserve Naturelle. Il a pour objectif le développement local et durable de son territoire.



ACCÈS SENTIER FAVARD, MAISON DE LA RN ET BOURG DE KAW: SUIVRE LA ROUTE DE KAW SUR 50 KM JUSQU'AU DÉGRAD. LE BOURG DE KAW EST À 3 KM DU DÉGRAD PAR LA RIVIÈRE.



Baigné des cris des sternes, découvrez l'île du Grand Connétable, un site majeur d'accueil des oiseaux marins.



Entre avril et septembre, la réserve accueille des milliers de couples d'oiseaux nicheurs qui viennent se reproduire sur l'île. À cette période, c'est l'occasion d'observer un ballet incessant de Sternes, Mouettes, Frégates qui partent en mer pour pêcher ou qui reviennent sur l'île pour nourrir les poussins.



🕒
1 journée
ou
1/2 journée

✓ Seule la navigation autour de l'île est autorisée. Les colonies d'oiseaux marins étant extrêmement sensibles au dérangement toute autre activité comme le mouillage ou le débarquement est interdite dans le périmètre de la réserve.

🐟 Le milieu marin de la réserve héberge des espèces emblématiques comme la tortue verte, le mérou géant ou la sotalie.

À savoir !

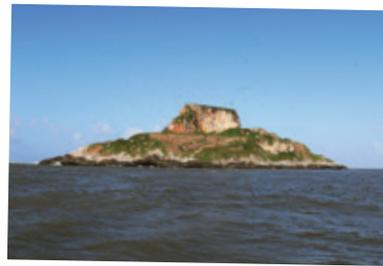
Il est interdit de débarquer sur l'île. Mais la visite de la Réserve est possible par une balade maritime organisée par un prestataire touristique autour de l'île, ce qui vous permet de découvrir sa richesse ornithologique.

Vous pourrez observer les oiseaux à partir du bateau sans les déranger.

Ce partenariat est original en Guyane, puisque l'opérateur reverse à la Réserve Naturelle une taxe prélevée sur le prix payé par chaque passager.



Seule aire marine protégée de Guyane, la Réserve Naturelle de l'île du Grand Connétable émerge à une dizaine de kilomètres de l'embouchure de l'Approuague. Elle accueille des colonies d'oiseaux marins et une faune marine emblématique. Visitez virtuellement la Réserve sur son site internet!



Depuis 2008, la réserve est co-gérée par le Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane (GEPOG) et l'Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).

Carte d'identité

- Date de création : 1992
- Superficie : 7 852 hectares
- Nombre d'agents : 4
- Colonies d'oiseaux marins (Sterne de Cayenne, S. royale, S. fuligineuse, Noddi brun, Mouette atricille, Frégate superbe) ; Sotalie, Mérou géant, Tortue verte

PLUS DE 8000 COUPLES DE STERNES ROYALES (BEC ORANGÉ) ET STERNES DE CAYENNE (BEC JAUNE) VIENNENT PONDRE SUR L'ÎLE DU GRAND CONNÉTABLE CHAQUE ANNÉE. CETTE COLONIE REPRÉSENTE PRÈS DE 30 % DE LA POPULATION MONDIALE POUR LA S. DE CAYENNE.



